

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 25 mai 2020

19 h 30 – Salle polyvalente de la maison communale Etienne Passebois

---

<b><u>Nombre de membres en exercice</u></b> : 15	L'assemblée régulièrement convoquée le 18 mai 2020, s'est réunie sous la présidence du Maire Camille LECAT.
<b><u>Présents</u></b> : 15	<b><u>Présents</u></b> : Frédéric CEBRON, Olivier CHARTON, Jean-Claude DAUTRY, Pierre-Emmanuel DAUTRY, Loïc JEANJEAN, Camille LECAT, Siméon LEFEBVRE, Céline MATHIEU, Daniel MATHIEU, Hervé PELLECUER, Adrien RICARD, Muriel SAIZ, Emilie THISSE, César VERDIER, Martin WATERKEYN
<b><u>Votants</u></b> : 15	
	<b><u>Représentés</u></b> :
	<b><u>Excusés</u></b> :
	<b><u>Absents</u></b> :
	<b><u>Secrétaire de séance</u></b> : Céline MATHIEU

---

La séance est ouverte par Camille LECAT, maire sortant, qui a convoqué les membres du nouveau conseil municipal officiellement installés dans leurs fonctions.

Jean-Claude DAUTRY, doyen d'âge des conseillers municipaux, prend ensuite la présidence de la séance en vue de l'élection du maire.

Céline MATHIEU est désignée secrétaire de séance.

### ➤ **Election du maire**

Les règles relatives à l'élection du maire sont rappelées : l'élection du maire a lieu à bulletins secrets et à la majorité absolue.

Après appel de candidatures, il est procédé au vote. Pierre-Emmanuel DAUTRY est candidat au poste de maire de la commune de VENTALON EN CEVENNES.

Les élus sont ensuite appelés individuellement afin de déposer leur bulletin de vote dans l'urne.

Les assesseurs sont Frédéric CEBRON, Loïc JEANJEAN et Muriel SAIZ.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 15

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

A obtenu :

– Pierre-Emmanuel DAUTRY = 15 voix (quinze voix).

Pierre-Emmanuel DAUTRY ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire de la commune de Ventalon en Cévennes et immédiatement installé.

### ➤ **Lecture de la charte de l' élu local**

Pierre-Emmanuel DAUTRY, élu maire, prend la présidence de la séance.

Il procède à la charte de l' élu local.

➤ **Election des maires délégués de Saint Andéol de Clerguemort et de Saint Frézal de Ventalon**

Pierre-Emmanuel DAUTRY précise que le conseil municipal de la commune nouvelle de VENTALON EN CEVENNES doit procéder à l'élection des maires des communes déléguées de SAINT ANDEOL DE CLERGUEMORT et de SAINT FREZAL DE VENTALON.  
Les maires des communes déléguées sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue.

- **Election du maire délégué de SAINT ANDEOL DE CLERGUEMORT :**

Après un appel à candidatures, il est procédé au vote. Camille LECAT est candidat au poste de maire de la commune déléguée de Saint Andéol de Clerguemort.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 15

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

A obtenu :

– Camille LECAT = 15 voix (quinze voix).

Camille LECAT ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire de la commune déléguée de Saint Andéol de Clerguemort et immédiatement installé.

- **Election du maire délégué de SAINT FREZAL DE VENTALON :**

Après un appel à candidatures, il est procédé au vote. Pierre-Emmanuel DAUTRY est candidat au poste de maire de la commune déléguée de Saint Frézal de Ventalon.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 15

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

A obtenu :

– Pierre-Emmanuel DAUTRY = 15 voix (quinze voix).

Pierre-Emmanuel DAUTRY ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire de la commune déléguée de Saint Frézal de Ventalon et immédiatement installé.

➤ **Détermination du nombre d'adjoints à élire**

Pierre-Emmanuel DAUTRY précise que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal.

Le conseil municipal de VENTALON EN CEVENNES comptant quinze membres en exercice, il propose la création de quatre postes d'adjoints au maire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité la création de quatre postes d'adjoints au maire pour la commune de VENTALON EN CEVENNES.

➤ **Elections des adjoints au maire**

Monsieur le Maire rappelle que l'élection des adjoints intervient par scrutins successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celle du maire. Les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination et il convient par conséquent de commencer par l'élection du premier adjoint. Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

**- Election du premier adjoint :**

Camille LECAT est candidat au poste de premier adjoint de la commune de Ventalon en Cévennes.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Premier tour de scrutin :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

A obtenu :

- Camille LECAT = 15 voix.

Camille LECAT ayant obtenu la majorité absolue est proclamé premier adjoint au maire et immédiatement installé.

**- Election du deuxième adjoint :**

Loïc JEANJEAN est candidat au poste de deuxième adjoint de la commune de Ventalon en Cévennes.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Premier tour de scrutin :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

A obtenu :

- Loïc JEANJEAN = 15 voix.

Loïc JEANJEAN ayant obtenu la majorité absolue est proclamé deuxième adjoint au maire et immédiatement installé.

**- Election du troisième adjoint :**

Emilie THISSE est candidate au poste de troisième adjointe de la commune de Ventalon en Cévennes.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Premier tour de scrutin :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

A obtenu :

- Emilie THISSE = 15 voix.

Emilie THISSE ayant obtenu la majorité absolue est proclamée troisième adjointe au maire et immédiatement installée.

**- Election du quatrième adjoint :**

Martin WATERKEYN est candidat au poste de quatrième adjoint de la commune de Ventalon en Cévennes.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Premier tour de scrutin :

- nombre de bulletins : 15

- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

A obtenu :

- Martin WATERKEYN = 15 voix.

Martin WATERKEYN ayant obtenu la majorité absolue est proclamé quatrième adjoint au maire et immédiatement installé.

Pierre-Emmanuel DAUTRY conclue la séance, tous les points figurant à l'ordre du jour ayant été évoqués.

La séance est levée à 20 h 50.